

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignièrès la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)

Mairie

16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Télécopie : 02.43.97.86.85

Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 9.10.2023 à 19h30

A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Gratification financière
- Acquisition radars pédagogiques
- Bail logement ancienne gendarmerie
- Excédent chemin rural n°1 le buisson à Saint Rigomer des Bois
- Remboursement EDF M. Boittin
- Convention avec l'association Praticiens en France et présentation des statuts
- Approbation de l'avant-projet relatif à la construction de la maison de santé
- Autorisation de déposer le permis de construire de la maison de santé
- Décisions relatives à la boulangerie
- Contrat d'accroissement temporaire d'activités
- Rapport 2022 du Syndicat d'eau Perseigne-Saosnois
- Transfert de la mairie déléguée de Montigny à la mairie déléguée de Chassé

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 03.10.2023



Le Maire,

A. TROTTET